

Ambizione

Directives pour la rédaction du plan de recherche

Nombre de pages

Au maximum **1 page** peut être utilisée pour le résumé. Le plan de recherche ne doit pas dépasser les **10 pages** (sans bibliographie).

Table des matières

La partie scientifique de la requête est subdivisée en 5 sous-chapitres (2.1. – 2.5.), précédés d'un résumé (Chapitre 1). Nous vous prions de reprendre ces titres dans votre texte. Pour permettre une évaluation objective de la requête, il importe de soumettre un plan de recherche détaillé d'où ressortent clairement l'objet de la recherche projetée et la méthode de travail prévue.

Pour les domaines **de la psychologie, des sciences économiques, des mathématiques, des sciences naturelles, des sciences de l'ingénieur, des sciences de la vie, ainsi que pour la médecine**, la partie scientifique de la requête sera rédigée en **anglais**.

- 1. Résumé :** Le résumé (au maximum 1 page) doit servir à caractériser la requête. Il contient un bref exposé de la problématique générale, dans le cadre de laquelle on s'efforcera de situer la recherche projetée.
- 2. Plan de recherche :** Au maximum 10 pages, illustrations et formules incluses pour les sous-chapitres 2.1 – 2.5, mais sans bibliographie. On utilisera une écriture de taille 10.
- 2.1 État de la recherche :** En se référant aux principales publications scientifiques, indiquer les connaissances acquises jusqu'ici dans le domaine de recherche envisagé, préciser les lacunes qui subsistent et qu'il conviendrait de combler. Mentionner en outre quels sont les travaux en cours dans ce domaine, en Suisse et à l'étranger.
- 2.2 État personnel de la recherche :** Indiquer les travaux déjà effectués dans le domaine de recherche envisagé ou dans un domaine voisin et citer les publications les plus importantes. Décrire l'état d'avancement des travaux au moment du dépôt de la requête.
- 2.3 Plan de recherche détaillé :** Sur la base des indications données sous chiffres 2.1 et 2.2, indiquer les buts que l'on envisage d'atteindre au cours de la période pour laquelle le subside est demandé. Des réponses aux questions suivantes sont attendues :
- Quels sont les expériences, analyses et examens auxquels on envisage de procéder pour atteindre les buts cités ?
 - Comment se déroulera la première étape des travaux ?
 - Quel est le déroulement prévu des travaux au cours d'étapes ultérieures ?
- Préciser les méthodes à appliquer pour atteindre les buts cités :
- Quelles sont les méthodes directement utilisables par le/la requérant/e et ses collaborateurs/collaboratrices ?
 - Quelles sont les méthodes utilisables en ayant recours à des tiers

(conseils, services) ?

- Quelles méthodes doivent d'abord être élaborées et développées ?

Au sujet de la disponibilité des données et la saisie des données :

- Quelles sont les données disponibles et sous quelles conditions ?
- Quelles sont les données qui doivent être élaborées ?

Indications concernant le personnel auxiliaire:

- Décrire les travaux prévus pour le personnel auxiliaire et en justifier l'emploi.

**2.4 Programme
d'exécution du projet :**

Dans la mesure où il est possible d'avoir une vue d'ensemble sur un projet qui s'étend sur une période de plusieurs années, indiquer comment les différentes phases de la recherche sont ordonnées dans le temps.

**2.5 Importance des
travaux projetés :**

Préciser l'importance des résultats escomptés (avancées significatives, formation de la relève, etc.). Indiquer sous quelles formes il est prévu de les communiquer (publications, monographies, conférences, etc.). Indiquer les possibilités de transfert des résultats vers des utilisateurs potentiels (économie, industrie, monde politique, administration, etc.). Décrire les mesures envisagées à cet effet.